

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.n.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0030341

N.D.

14134

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1033

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : MOUSTAFI Ali

Date de naissance : 01-01-1938

Adresse : 8B Meulay Boucinebi Rue 8N
16 C.D

Tél. : 0677 604308 Total des frais engagés : 313,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24 DEC. 2019

Nom et prénom du malade : Novital A.E Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Colite petite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 26 DEC. 2019

Signature de l'adhérent(e) : Ali

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 DEC. 2019	1		110 dh	DR CHAIFI Faic Médical Radiologie Générale Echographie 7 Rue 1 N° 82 Cte Djemaa El Hamra 10022 Casablanca Tél: 0522 29 15 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
✓	24/12/19	163,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				</

Docteur CHRAÏBI Faïcel

الدكتور الشرابي فيصل

- Médecine Générale
- Médecin du travail
- Echographie (Echodoppler Couleur)
- ECG



- الطب العام

- طب الشغل

- الفحص بالصدى

- التخطيط الكهربائي للقلب

24/12/2019

Casablanca, le الدار البيضاء في.

Monsieur MOUSTATI ALI

1/ MEBEVERINE FORT 135mg Cps bte 30

1 cp avant les repas matin, midi et soir

2/ DUOXOL cp

2 cp avant les repas matin et soir

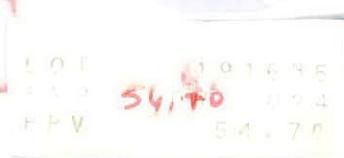
3/ ADDITIVA multivitamines

1 cp le matin

763,70

Dr. CHRAÏBI Faïcel
Médecine Générale - Médecin du travail
Echographie Générale
Jamila 7 Rue 14 N°82 Casablanca - Tél.: 05229 16 31

100
HARK MACHI Dakhla
Dakha -
HARK MACHI
Jamila 500 5 1 28 28
Tél.: 022 57 28 28



جميلة 7 زنقة 14 رقم 82 قرية الجماعة - الدار البيضاء - الهاتف . 05 22 29 16 31
Jamila 7, Rue 14 N°82 , Cité Djamaâ - Casablanca - Tél.: 05 22 29 16 31

*AJR = l'apport journalier recommandé

% AJR*
par comprimé
dissous (4,3 g)
pour 100 g

Vitamine A	18605 µg RE	800 µg RE	100
Vitamine B1	32,6 mg	1,4 mg	100
Vitamine B2	37,2 mg	1,6 mg	100
Vitamine B6	46,5 mg	2,0 mg	100
Vitamine B12	23,3 µg	1,0 µg	100
Nicotinamide	419 mg NE	18,0 mg NE	100
Acide pantothénique	140 mg	6,0 mg	100
Acide folique	4651 µg	200 µg	100
Biotine	3488 µg	150 µg	100
Vitamine C	1395 mg	-	100
Vitamine E	-	-	-
Calcium	-	30	15
Magnésium	-	15	15
Fer	-	15	15
Zinc	-	30	30
Cuivre	-	-	-
Sélénium	-	-	-

Fabriqué par:

Dr. B. Scheffler Nachf.
GmbH & Co. KG
51469 Bergisch Gladbach
Made in Germany

Importé par:

Les Laboratoires
AFRIC-PHAR
Casablanca, Maroc

Conseil d'utilisation:

Prendre un comprimé par jour le matin, avec de l'eau fraîchissante.

Additiva Comprimés effervescents Multivitamines + Minéraux + Oligo-éléments existe en plusieurs goûts: orange, mandarine, pêche et mangue.

L'AJR indiqué ne devrait pas être dépassé. Les compléments alimentaires ne doivent pas être utilisés comme substituts d'un régime alimentaire varié. Stocker hors de portée des enfants.



72DH00

08.2021
2900504

Dr. **Scheffler**®